

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

juillet 2024

SRLH

SOCIÉTÉ RÉGIONALE
DU LOGEMENT DE HERSTAL

62



P. 6-7 **DOSSIER**

ANNIVERSAIRE

**VENEZ FÊTER LES 20 ANS DE LA RÉGIE
DES QUARTIERS DE HERSTAL AVEC NOUS !**

04

TRAVAUX DE RÉNOVATION
FORMATIONS EN PETITS GROUPES
POUR TOUT VOUS EXPLIQUER !



08

VOTTEM
CHAUFFAGE CENTRAL :
LES TRAVAUX COMMENCENT





batitec



Votre constructeur

INO
CONSTRUCTIONS
Travaux publics et privés

Transformations lourdes de bâtiments
Constructions annexes • Rénovations de bâtiments



Ino-Constructions SPRL • 0479 292 004

UMAN
architect

Liège • Marche • Huy • Dalhem
Liège Rue du Fort, 7 bte3
4460 Grâce-Hollogne
Tel. 04/378.98.00 **uman.eu**

JCE ARCHITECTURE

Jean-Claude EMBRECHTS
Rue Dr. J. Goffin 12
3798 **FOURON-LE-COMTE**

www.jcearchitecture.be
GSM. 0032 (0)476/36.21.26
info@jcearchitecture.be

Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

Contact

Joël Bisschop

04 256 95 74

j-bisschop@S.R.L Herstalers





www.srlherstal.be

P. 4-5 ENSEMBLE

- **Travaux de rénovation :**
Formations en groupe
- Journée **propreté**
- **Fêtes** des voisins
- Arrivée : **Maureen Cornette**

P. 6-7 DOSSIER

- **ANNIVERSAIRE**
Les **20 ans** de la **Régie des quartiers de Herstal**

P. 8-9 DANS NOS MURS

- **Chauffage central à Vottem :**
les travaux commencent
- **Caméras** de surveillance
- **Bien vivre ensemble :** évitez de faire du bruit surveillance

P. 10-11 EN PRATIQUE

- **Sécurité :** détecteurs incendie
- **Calcul** des **loyers** 2025
- **Composition** de **ménage**
- **Réglementation :** locataires

P. 11 AGENDA

- **Fêtes des voisins**
- Les futurs **congés**
à la SRL Herstal

Éditeur responsable :
Frédéric Sevrin,
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :
Pascale Léonard
Audrey Burette
Guy Thomas
Joël Bisschop

Production : CRD srl

Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

DU CONFORT ET DU LIEN SOCIAL

Chers locataires de la SRL Herstal,
Chers amis, chers amis,



Philippe Bohet

À l'aube de cette belle saison qui s'annonce, du moins je l'espère, nous ressentons tous l'envie de profiter de nos espaces extérieurs. En ces temps où le soleil nous invite parfois à ouvrir nos fenêtres et à profiter pleinement de l'extérieur, rappelons-nous l'importance de respecter notre voisinage en limitant les nuisances sonores pour que chacun puisse en jouir pleinement surtout en ces moments de tensions pour certains pays en conflits et pas si loin de chez nous. Il faut absolument se respecter les uns les autres. Comme nous le voyons chaque année, l'été peut parfois intensifier les petits désagréments quotidiens, mais un peu de tolérance et de communication peut faire toute la différence.

Mon engagement et surtout celui de la S.R.L. Herstal envers l'amélioration de vos conditions de vie ne s'arrête pas là... Nous sommes heureux de vous annoncer le début des travaux d'installation de chauffage central dans les logements de Vottem, un projet de longue haleine qui témoigne de notre volonté d'offrir un confort accru à tous nos résidents. Ce processus, bien que long, est conçu pour minimiser les désagréments et maximiser les bénéfices pour tous. Sachez également que la sécurité de nos locataires reste une priorité absolue. Face à une augmentation des incivilités et c'est bien triste, nous avons décidé d'installer des caméras de surveillance dans les zones sensibles. Ces dispositifs sont mis en place pour dissuader et, si nécessaire, pour agir contre les comportements inappropriés, toujours dans le respect de la réglementation en vigueur et du droit à la vie privée.

Cette année, nous célébrons également le 20ème anniversaire de la Régie des Quartiers de Herstal. Je vous invite donc cordialement ainsi que la S.R.L. Herstal à nous rejoindre le 4 octobre pour découvrir les nombreux services pratiques et les nouveaux projets qui continueront à enrichir notre communauté. Ce sera une belle occasion de célébrer ensemble les succès passés, d'anticiper les innovations futures, de faire connaissance de l'équipe RQH très bien menée par le directeur Nihon Alain. Ensemble, je vous invite à avancer respectueusement vers un été serein et solidaire, en continuant de bâtir une communauté où il fait bon vivre les uns avec les autres, montrons le bon exemple pour nos enfants.

Je profite de ce mot pour souhaiter en mon nom personnel ainsi qu'en celui de la S.R.L. Herstal, la bienvenue et les félicitations au nouveau CCLP (comité consultatif des locataires et propriétaires). N'hésitez pas à les consulter pour tous renseignements ou problèmes d'ordre général et non personnel bien entendu. Bonne route à ce comité.

Je conclus par une citation : ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fasse.

Philippe Bohet, Président de la SRL Herstal

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Des formations en petits groupes pour tout vous expliquer !



Notre Coach clientèle, Cyntia Agnello, a créé des outils didactiques pour vous expliquer l'impact des travaux de rénovation sur votre logement. Parmi eux, une maison interactive !



Votre logement sera prochainement rénové ? Vous vous inquiétez de l'impact des travaux sur votre quotidien ? Pas de panique, Cyntia Agnello répond à toutes vos questions ! Notre Coach clientèle a mis en place des séances d'informations en petit comité, afin de prendre le temps de tout vous expliquer.

Concrètement, dans le cadre du plan de rénovation, un accompagnement social est prévu en parallèle aux travaux. Il est pris en charge par nos référentes sociales : Madame Laura BANSE et Madame Cyntia AGNELLO. Il comprend plusieurs phases : des séances d'informations collectives, des visites préalables aux travaux, un accompagnement individuel si vous avez besoin d'aide pour préparer votre logement, mais aussi un suivi après les travaux si nécessaire. Ces nouvelles formations s'inscrivent dans ce programme. Elles sont données aux locataires juste avant le début des travaux de rénovation, par groupes de 5 à 8 ménages.

« J'ai voulu créer un moment pour que les locataires comprennent pourquoi nous faisons les travaux, explique notre Coach clientèle. Je leur explique comment fonctionne l'isolation, pourquoi il ne faut pas forer dans du crépi, comment fonctionnent les thermostats... Cette formation a pour objectif de les rassurer, et de leur permettre de déposer ce qu'ils ressentent par rapport aux travaux. Nous sommes conscients qu'ils n'ont rien demandé, et que les travaux représentent parfois un choc. Ils ont besoin d'être accompagnés. Le minimum est de prendre le temps de répondre à leurs questions. »

La formation se répartit en plusieurs moments : l'accueil, la théorie et l'expérimentation. Cyntia Agnello a conçu des outils didactiques, très concrets, parmi lesquels une maison interactive, une maquette qui permet de visualiser les travaux qui seront réalisés et leur intérêt.

« Elle est même équipée d'une VMC, une ventilation mécanique contrôlée, fonctionnelle !, indique-t-elle. Cela permet d'expliquer aux gens comment fonctionne le système, et de leur apprendre les bons gestes, qu'ils reproduiront plus volontiers s'ils ont compris à quoi ils servent. »

Les premières formations sont actuellement données aux locataires du quartier de La Préalle, qui subit une rénovation en profondeur. Plusieurs d'entre eux se sont notamment inquiétés de l'augmentation du loyer. *« Au terme de la formation, ils comprennent que cette augmentation est infime par rapport aux gains d'énergie »,* précise Cyntia Agnello.

Les locataires quittent ces sessions avec une meilleure compréhension des travaux à venir et la certitude que leur confort et leur bien-être sont une priorité pour notre équipe. Désormais, des formations de ce type seront systématiquement données aux locataires lorsque des travaux de rénovation sont prévus. Elles se donneront en petits groupes, à la S.R.L Herstal, dans une ambiance décontractée.

PROPRETÉ

Une journée conviviale pour sensibiliser les habitants et renforcer les liens

Nous avons organisé une Journée Propreté, le 20 juin, aux abords de l'immeuble Dumonceau. Objectif : remettre les lieux en état, créer une dynamique et renforcer la solidarité entre habitants pour les responsabiliser au bon entretien de leur cadre de vie.



L'immeuble, occupé depuis 2017, compte 20 appartements. Nous connaissons quelques difficultés à le maintenir dans un bon état de propreté, notamment en raison de la présence de nombreux chats errants, nourris par quelques locataires. Nous avons lancé plusieurs opérations de sensibilisation auprès des habitants, elles n'ont pas récolté le succès escompté. Nous avons donc décidé de proposer aux locataires de remettre les lieux en état, avec nous. Un moment convivial qui s'est clôturé par une auberge espagnole.

Nous espérons que cette initiative a permis à chacun de comprendre l'importance de maintenir leur cadre de vie propre et agréable. Si ces efforts ne portent pas leurs fruits, nous devons envisager de faire appel à des sociétés de nettoyage payantes, avec des répercussions financières pour l'ensemble des locataires concernés. La responsabilité est entre les mains de chacun !

FÊTES DES VOISINS Des moments de rencontres et d'échanges



La Régie des Quartiers de Herstal a organisé plusieurs fêtes des voisins, dans le courant du mois de juin ! Les festivités ont débuté par le quartier Marexhe, le vendredi 14 juin, place des Demoiselles. Plusieurs dizaines de personnes ont rejoint la RQH le temps d'un moment convivial autour d'un goûter gourmand, de diverses animations et d'un château gonflable. Ce sont ensuite les quartiers de La Préalle et de Pontisse qui ont été mis à l'honneur, les 21 et 28 juin. De belles après-midis, qui ont permis aux habitants de se rencontrer, en toute simplicité.

Le CCLP a activement participé aux festivités organisées par la RQH, mais aussi à la fête des voisins organisée par le Plan de Cohésion Sociale à Milmort, en fournissant limonades, château gonflable ou sculpteur de ballons.



ARRIVÉE

Maureen Cornette rejoint notre cellule technique

Nous sommes ravis d'accueillir un nouveau membre au sein de notre équipe ! Maureen Cornette a rejoint notre Cellule technique au milieu du mois de mai en tant qu'assistante technique. Diplômée en secrétariat et comptabilité, elle a travaillé plusieurs années au sein d'un bureau de courtage en crédits, avant d'avoir l'envie d'ouvrir ses horizons et de changer de secteur.

Aujourd'hui, elle assiste le chef de chantier et la responsable des commandes de marchandises de notre société de logements. Ses tâches comprennent notamment la préparation des visites de locataires en cas d'états des lieux d'entrée et de sortie, la prise de rendez-vous avec les locataires pour les visites préalables aux chantiers, ainsi que la gestion des contacts avec les entreprises externes et des tâches administratives diverses. *« J'apprécie particulièrement ce nouvel environnement de travail, il y a une très bonne entente entre collègues, confie-t-elle. Je sais que mon travail permet de les aider, c'est important pour moi de ressentir l'utilité de mon travail au sein de la SRL. »*

Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue !

ANNIVERSAIRE

VENEZ FÊTER LES 20 ANS DE LA RÉGIE DES QUARTIERS DE HERSTAL AVEC NOUS !

La RQH, partenaire privilégié de votre société de logement, fêtera 2 décennies d'existence le 4 octobre prochain. L'occasion de faire le point sur les réalisations et les projets futurs de cet acteur essentiel de l'insertion socioprofessionnelle et du développement communautaire à Herstal !

La Régie des Quartiers de Herstal (RQH) fêtera ses 20 ans le vendredi 4 octobre 2024 ! Créée à l'initiative de la Ville de Herstal, de son CPAS et de la S.R.L Herstal, subventionnée par la Wallonie et l'Union Européenne, la RQH est un organisme à finalité sociale agréée par le Ministre Wallon du Logement.

Ses missions : redynamiser les quartiers et travailler à l'insertion socioprofessionnelle de leurs habitants. Pour cela, elle organise des formations professionnelles avec le Forem afin de mener ses bénéficiaires vers l'emploi, tout en les soutenant dans leur insertion sociale.

Plusieurs thèmes sont abordés : le parachèvement, le nettoyage, l'entretien d'espaces verts, le maraîchage... Des métiers qui permettent, au travers de formations par le travail, de soutenir la S.R.L Herstal dans l'entretien de son patrimoine.

Depuis 2004, ce sont plusieurs centaines de personnes qui sont passées par ses formations et qui ont pu entretenir et rénover des communs d'immeubles, des jardins, des espaces publics... avant de se diriger vers l'emploi.

La RQH a également pu proposer, depuis toutes ces années, une série de services à destination des habitants qui rencontrent leur succès et leur utilité au quotidien :

- ➔ Des manifestations visant la création de liens sociaux entre habitants comme la fête des voisins qu'elle organise chaque année à Pontisse, Préalles Haut et Marexhe.
- ➔ Une solderie de quartier, où des vêtements et de la petite brocante sont proposés à prix démocratiques, avenue Louis de Brouckère.

- ➔ Un atelier vélo et un Repair café, où chacun peut venir entretenir son cycle ou ses petits électros.



- ➔ Des potagers communautaires ou d'insertion et un petit marché biosocial destiné à vendre, toujours à prix démocratiques, les productions maraîchères au sein des Jardins de la Mutualité.



- ➔ Des maisons témoins et des animations à la gestion durable de son logement, où chaque nouveau locataire bénéficie, à la signature de son bail, d'une sensibilisation utile à l'entretien de son habitat.



- ➔ Un service de location d'outils permet aux locataires d'avoir, à proximité et à petits prix, du matériel utile à l'entretien de son jardin ou de son intérieur.

Cet anniversaire est également l'occasion de mettre en valeur la toute nouvelle conciergerie sociale de la RQH.

Financé par l'Union européenne et la Wallonie, en partenariat avec la Régie des Quartiers de Liège, ce service permet à la population de bénéficier de l'intervention de professionnels de la RQH pour de petits travaux à domicile, tels que l'entretien d'un jardin ou de petites réparations qu'un professionnel ne pourrait assurer car la nature de celles-ci n'est pas jugée rentable économiquement. Bref, un nouveau service de proximité bien utile pour des personnes parfois dans l'impossibilité de réaliser ces menus travaux elles-mêmes !

Toute l'équipe de la RQH et ses partenaires vous attendent le vendredi 4 octobre 2024 rue de la Mutualité 79, à partir de 11h30 et durant une bonne partie de l'après-midi, pour célébrer ses 20 ans.

Le lieu est symbolique, puisque les Jardins de la Mutualité forment un espace pédagogique garni de bacs potagers et d'un verger, qui se veut lieu de rencontre et de cohésion sociale.

Pour l'occasion, la RQH vous invite à découvrir les nombreux services qu'elle porte et les projets qu'elle compte encore développer. Durant cette journée, une série d'animations récréatives seront organisées pour les habitants.

Plus d'infos très bientôt sur la page Facebook de la RQH : www.facebook.com/regiequartiersherstal

DEUX DÉCENNIES DE COLLABORATION AVEC LA SRL HERSTAL

La Régie des Quartiers de Herstal (RQH) et la SRL Herstal collaborent étroitement pour revitaliser les quartiers et y renforcer la cohésion sociale.

Si les stagiaires de la Régie se chargent de distribuer l'Entre-Nous que vous lisez en ce moment, ils s'occupent aussi de l'entretien des parties communes des immeubles.

Ils prennent en charge le nettoyage, les petits travaux de réparation et nous alertent lorsqu'ils constatent des dégâts plus sérieux.

La RQH intervient également dans l'entretien des logements inoccupés, en se chargeant des jardins, du nettoyage des appartements et maisons après rénovation, ou encore en supportant le nettoyage des espaces communs effectués par les agents ALE.

Aujourd'hui, nous souhaitons à la RQH de continuer à prospérer et à atteindre ses objectifs avec succès !



VOTTEM

Chauffage central : les travaux commencent !



Tous les logements de Vottem seront progressivement équipés du chauffage central. Prenez patience : il faudra plusieurs années pour achever les travaux.

Le projet est sur les rails depuis longtemps, il va bientôt se concrétiser : nous allons procéder au remplacement des installations de chauffage dans les logements de Vottem ! Il faudra du temps, mais à terme, tous les logements seront équipés du chauffage central...

En pratique : nous placerons systématiquement le chauffage dans les logements qui se libèrent. En parallèle, nous procéderons par rue. Etant donné le nombre de logements concernés et les ressources dont nous disposons, cela prendra du temps, il vous faudra donc être patient !

Nous avons testé différents systèmes et évalué leurs aspects pratiques, la consommation et la satisfaction des occupants. La solution la plus rapide et la moins coûteuse (placement d'un nouveau foyer au gaz, d'une VMC et d'un chauffage électrique dans les salles de bain) ne garantissait pas un confort suffisant pour nos locataires. Nous avons donc opté pour une installation plus confortable (installation d'une VMC mais aussi d'une chaudière à condensation gaz qui alimente des radiateurs et produit de l'eau chaude sanitaire). Toutefois cette solution présente les inconvénients suivants : elle nécessite d'intervenir dans plusieurs pièces du logement et elle est plus coûteuse. Compte tenu des limites budgétaires, nous devons étaler sa mise en œuvre dans le temps.

Nos équipes de chauffagistes internes commenceront à placer le chauffage central et la ventilation dans la cité

de Vottem fin 2024. Ils assumeront parallèlement le remplacement des chaudières vétustes dans d'autres cités. Le programme devrait s'achever fin 2031, il prendra donc 7 ans pour être complètement réalisé. Ce long délai est le prix à payer pour nous permettre de finaliser ce programme.

Concrètement, à partir de la fin du mois d'août, les premiers locataires concernés par ces travaux recevront un courrier les informant de la venue prochaine des chauffagistes à leur domicile (dans les 4 à 8 semaines). Ce courrier résumera les choses à prévoir pour préparer l'intervention. Il sera accompagné d'un plan et d'une liste précise de travaux spécifiques qui seront réalisés (emplacement de la chaudière, tubage ou non de la cheminée, position des radiateurs, percements pour la Ventilation Mécanique Contrôlée...).

Ensuite, les locataires recevront un SMS les informant qu'un rendez-vous préparatoire sera fixé à leur domicile, de manière à organiser le bon déroulement des travaux, qui débiteront 10 à 15 jours plus tard. L'intervention durera environ 5 jours ouvrables.

Chaque situation étant différente, il n'est pas possible de généraliser l'impact qu'auront ces travaux sur le quotidien.

Nous remercions d'avance tous les locataires pour leur patience !

INCIVILITÉS

Des caméras de surveillance sur les lieux sensibles

Face au nombre grandissant d'incivilités, notre société de logement prend des mesures dissuasives. Mais attention : les images pourraient être utilisées pour identifier les auteurs !



Malgré tous nos efforts, nous constatons malheureusement que les incivilités ne font qu'augmenter. Nous n'avons plus d'autre choix que d'identifier et poursuivre les coupables pour y mettre fin.

Nous venons de passer commande pour une série de caméras de surveillance. Elles pourront être installées et déplacées sur les différents sites sensibles.

Le but premier est dissuasif : nous espérons que les auteurs de ces incivilités, craignant d'être reconnus, mettent fin à leurs actes. Néanmoins, si nécessaire, nous pourrions utiliser ces images pour les identifier et les poursuivre.

Sachez que seul le personnel habilité de la S.R.L Herstal et la police pourront avoir accès aux images enregistrées par ces caméras. Nous refuserons catégoriquement d'utiliser ces images pour des demandes privées de locataires.

Bien entendu, la loi et les règles en vigueur seront respectées quant à la protection de la vie privée et au RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données).

Nous espérons ainsi voir diminuer les incivilités et améliorer le cadre de vie et le bien-être de chacun.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

De jour comme de nuit, évitez de faire du bruit !

Le bruit est la cause de nombreux conflits. Pour les éviter, soyez tolérant et respectez vos voisins.

L'été est de retour... Et avec lui, la tentation est grande de vivre au grand air ou, à tout le moins, les fenêtres ouvertes lorsque le temps le permet. C'est bien légitime ! Mais pour autant que chacun prenne soin de respecter ses voisins... Comme chaque année, nous constatons à cette période que les troubles de voisinage s'intensifient.

N'oubliez pas : si vous ne pouvez pas faire de bruit entre 22 heures et 7 heures du matin, faites également attention à vos voisins en journée... Certains étudient, d'autres se reposent après avoir travaillé de nuit. Soyez conscient que vous ne vivez pas seul. Lorsque quelqu'un vient vous demander d'être plus vigilant, respectez-le...

Retenez aussi qu'un voisin averti est toujours plus tolérant ! Dès lors, si vous comptez organiser une fête ou faire des travaux bruyants, prévenez votre entourage. L'inverse est vrai aussi : faites preuve de tolérance et acceptez que les autres profitent de l'extérieur et fassent parfois plus de bruit que d'habitude...

Notez que la S.R.L Herstal ne peut pas arbitrer les conflits de voisinage. En cas de problème, essayez avant tout de trouver une solution avec votre voisin. Si aucune entente n'est possible, n'hésitez pas à contacter votre agent de quartier auprès de la police de Herstal.

Nous vous souhaitons, dans tous les cas, de passer un bel été !

SÉCURITÉ

Vos détecteurs incendie, bientôt remplacés



Nous allons progressivement remplacer vos détecteurs incendie. En effet, ces équipements ont une durée de vie de 10 ans, qui arrive à son terme.

Les nouveaux appareils ont eux aussi une durée de vie de 10 ans et ne nécessitent pas de remplacement des batteries. Ils sont simplement remplacés, sous garantie, s'ils sont défectueux avant cette échéance. Néanmoins, pour s'assurer de leur bon état de fonctionnement, il est nécessaire de les tester une fois par mois, en poussant sur le bouton « TEST ». Il faut également les dépoussiérer à l'aide d'un chiffon à poussières ou avec la brosse à poils doux de votre aspirateur.

Ne tentez jamais d'enlever la pile, de recouvrir le détecteur de peinture ou de boucher les ouvertures, cela empêche l'appareil de fonctionner correctement. En cas de défaut, contactez www.brulures.be/prevention pour obtenir une intervention directe auprès de la Fondation des Brûlés. Ce sont eux qui nous ont vendus les détecteurs actuellement placés dans vos logements.

Notez que la S.R.L Herstal place et remplace les détecteurs de fumée tous les 10 ans dans les logements. L'entretien et la demande de remplacement auprès de la Fondation des brûlés sont à charge des locataires.

CALCUL DES LOYERS 2025

N'oubliez pas de nous transmettre vos revenus !



C'est de saison : nous préparons le calcul des loyers pour l'année à venir. Pour cela, nous avons besoin de connaître vos revenus.

Les chargées de clientèle ont déjà commencé à récolter les informations nécessaires. Transmettez-leur vos documents au plus vite, de manière à éviter toute sanction et de nous permettre de calculer un loyer correct !

Si nous ne recevons pas vos documents à temps, nous devons malheureusement vous envoyer une mise en demeure. Si les informations requises ne nous parviennent toujours pas, nous serons obligés d'appliquer un loyer-sanction équivalent au loyer maximum.



COMPOSITION DE MÉNAGE

Un de plus ou un de moins à la maison ? Dites-nous tout !

Vous pensez souvent que nous sommes automatiquement alertés d'un changement quant à la situation de votre ménage. Ce n'est pas le cas... Or nous avons besoin de ces informations pour calculer vos loyers au plus juste.

La composition de votre ménage a changé ? Inutile d'essayer de nous le cacher... En effet, nous effectuons des contrôles chaque année ! La dernière opération en date a révélé près d'une cinquantaine de situations irrégulières. Les locataires concernés ont été contactés et invités à mettre à jour leurs dossiers.

Il est crucial de souligner que le non-respect de cette exigence peut entraîner des complications pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de bail. En effet, tout changement dans la composition du ménage peut avoir un impact sur le montant du loyer, et impliquer des arriérés de paiement.

Nous vous demandons donc de mettre à jour votre situation dès que possible afin d'éviter tout désagrément ultérieur. Votre collaboration est précieuse, et permet de garantir la transparence et l'exactitude des données.

RÉGLEMENTATION

Quelques modifications pour les locataires et candidats locataires

Le nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la location des logements est entré en application le 1^{er} avril.

Le nouvel Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) qui régleme le travail des sociétés de logement public est entré en vigueur le 1^{er} avril 2024. Plusieurs modifications relatives à la location des logements doivent être appliquées.

VOICI LES DEUX PRINCIPALES :

➔ La première concerne l'**attribution des logements**.

L'AGW précise que nous sommes désormais tenus de proposer le type de logement demandé (maison et/ou appartement) par les candidats locataires. C'était jusque-là un souhait, c'est désormais une obligation. Quelques modifications sont également mises en place concernant les priorités, le logement proportionné et le logement adapté.

Plus d'infos auprès de Mme Gallo, chargée de clientèle des candidats locataires : s-gallo@srherstal.be

Tous les candidats locataires ont reçu une circulaire explicative reprenant l'ensemble des changements.

➔ La deuxième concerne la notion de **maladie dégénérative entraînant des déficiences motrices qui est assimilée à la notion de handicap**.

Elle concerne et les candidats locataires et les locataires car cela peut avoir une incidence sur le logement proportionné. Les locataires concernés par ce type de maladie (attestée par un médecin spécialiste) peuvent, dans certains cas, disposer d'une chambre supplémentaire, et donc demander un transfert de logement.

Plus d'infos auprès de Mme Banse, référente sociale : laura.banse@srherstal.be

Les locataires qui paient une chambre excédentaire ont reçu une circulaire informative leur expliquant ce qu'ils doivent faire s'ils sont dans cette situation.

D'autres modifications s'appliqueront en octobre, nous reviendrons vers vous avec plus de précisions dans la prochaine édition de votre revue « Entre-Nous ».

Les futurs congés à la SRL Herstal

AOÛT

Jeudi 15 août

→ Assomption

SEPTEMBRE

Vendredi 27 septembre

→ Fête de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Les congés de nos chargées de clientèle

Vous êtes régulièrement en contact avec nos chargées de clientèle. Cet été, elles prendront quelques congés bien mérités... Nous vous demandons donc de ne pas les contacter durant ces périodes. Mais en cas d'urgence réelle, vous composez leur numéro habituel et vous aurez toutes les informations pour être réorientés.

➔ **CAROLINE D'AMICO**

sera absente du 14 au 16 août
et du 2 au 13 septembre

➔ **DOMINIQUE DOYEN**

sera absente du 28 juin
au 19 juillet

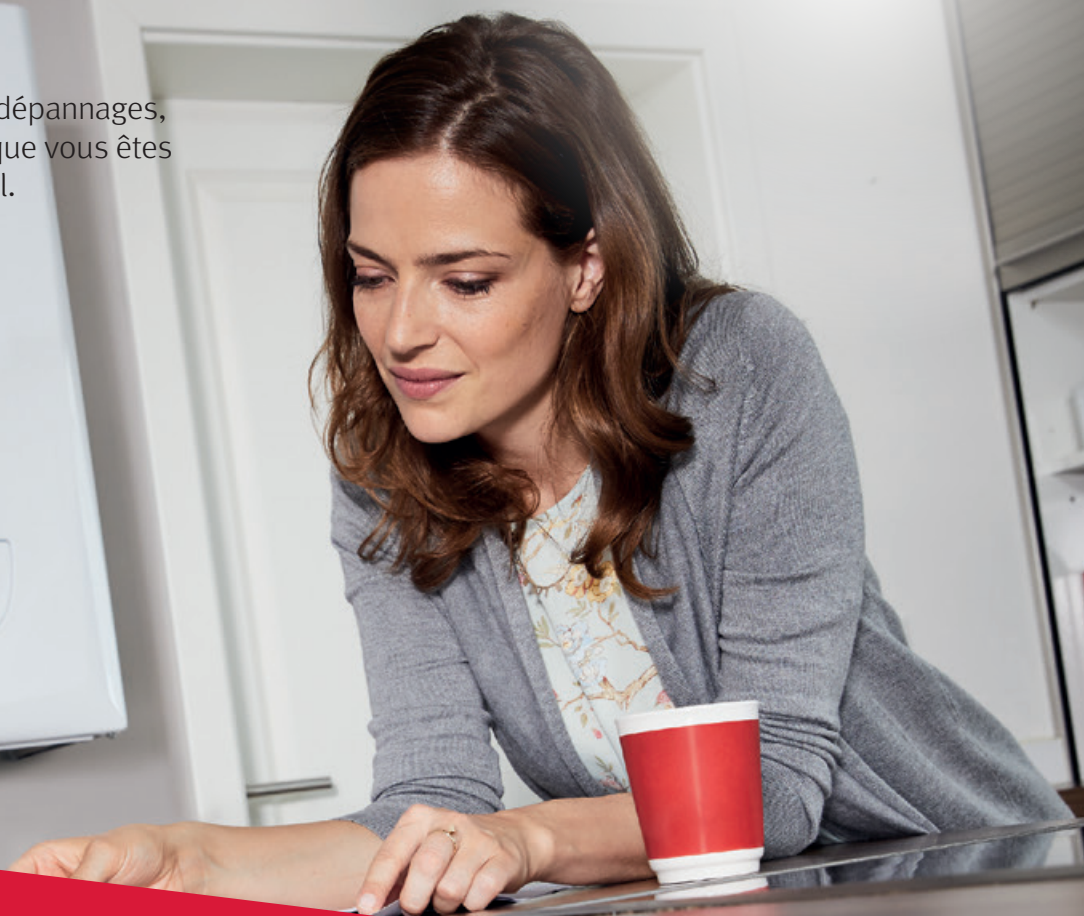


NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :



02 800 49 15

Pour toutes demandes de dépannages,
veuillez svp bien préciser que vous êtes
locataires de la SRL Herstal.



Chaudières à condensation Bulex

Aujourd'hui, vos solutions de demain

Un intérieur où règne une douce chaleur et où vous profitez d'une eau chaude sanitaire à bonne température ? Avec les chaudières au gaz de Bulex, vous profitez d'un confort optimal.

Nous investissons en effet dans les toutes dernières technologies et cherchons toujours à nous améliorer. Un avantage que vous constaterez immédiatement au montant de vos factures d'énergie et à vos émissions de CO₂ : les unes comme les autres afficheront une nette diminution.



ThermoMaster

Thema Condens A

ThemaFast Condens

www.bulex.be

#relaxitsbulex